



- 64230 -

Séance du 06 AVRIL 2023

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du 03/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

Étaient présents : Mmes PEDURTHE Jacqueline, Patricia MANOTTE, BROUGE Virginie, CELERIER Céline, LABORDE Valérie, ARETTE Patricia

Mrs ESTRADE Daniel, FONSECA Daniel, LARQUE Jean-Louis, MASSOU DIT LABAQUERE Jean-Marc, LAFERRERE Yannick

Absents excusés : ARNAL Sébastien, ARETTE-HOURQUET Corinne

Secrétaire de séance : Patricia MANOTTE

Création d'un emploi d'adjoint technique territorial dans le cadre d'un avancement de grade

D-2023-04-01

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi d'Adjoint technique territorial accessible au grade d'Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe pour assurer les missions de gestion de la cantine scolaire.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DÉCIDE** la création, à compter du 1^{er} juin 2023, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint technique territorial accessible au grade d'Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe,
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Création d'un emploi dans le cadre d'un avancement de grade

D-2023-04-02

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi d'Adjoint d'animation territorial accessible au grade d'Adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe pour assurer les missions d'encadrement des enfants à l'école et pendant les périodes périscolaires.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DÉCIDE** la création, à compter du 1^{er} juin 2023, d'un emploi permanent à temps non complet (21.50h hebdomadaire) d'Adjoint d'animation territorial accessible au grade d'Adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe,
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Création d'emploi dans le cadre d'une promotion interne

D-2023-04-03

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des besoins du service et des missions assurées, le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi de Rédacteur pour assurer les missions de secrétariat de Mairie.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

- **DECIDE** la création, à compter du 1^{er} juin 2023, d'un emploi permanent à temps non complet (25 heures hebdomadaires) de Rédacteur (*grade d'accueil après promotion interne*).
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Examen et vote du Compte de Gestion 2022

D-2023-04-04

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier Payeur Général à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- Vote le compte des gestion 2022, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote du Compte Administratif 2022

D-2023-04-05

Les membres du conseil municipal, le Maire s'étant retiré du vote, approuve le compte administratif et arrêtent ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	311 231.00 €
	Réalisé :	178 317.80 €
	Reste à réaliser :	10 000.00 €
Recettes	Prévu :	311 231.00 €
	Réalisé :	93 494.21 €
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	678 541.00 €
	Réalisé :	377 657.01 €
Recettes	Prévu :	678 541.00 €
	Réalisé :	733 675.37 €

Résultats de clôture de l'exercice :

Investissement	- 84 823.59 €
Fonctionnement	356 018.36 €
Résultat global	271 194.77 €

Affectation des résultats 2022

D-2023-04-06

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Daniel ESTRADE, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 97 453.84 €
- Un déficit d'investissement de 84 823.59 €
- Un déficit des restes à réaliser de 10 000.00 €
- Soit un besoin de financement de 94 823.59 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Affectation en réserve (art. 1068) 94 823.59 €

Résultat reporté en fonctionnement 261 194.77 €

Résultat d'investissement reporté - 84 823.59 €

Vote des taux d'impositions 2023

D-2023-04-07

Après examen des besoins de la Commune, le Conseil Municipal décide, cette année, de ne pas augmenter les taux appliqués l'année précédente.

	Bases 2023	Taux 2023	Produit attendu
Taxe d'habitation	18 968	9.72	1 975
Foncier bâti	435 000	20.03	87 131
Foncier non bâti	48 700	31.95	15 560
			104 666

Vote du Budget 2023

D-2023-04-08

Vote des propositions nouvelles du budget de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses 319 236.00 + 10 000.00 de Restes à réaliser

Recettes 329 236

Fonctionnement

Dépenses 695 309.00

Recettes 695 309.00

Questions diverses

Primes RIFSEEP : augmentation globale

Mme PEDURTHE informe le conseil municipal de sa décision de démissionner.

Liste des délibérations

D-2023-04-01 Création d'un emploi d'adjoint technique territorial dans le cadre d'un avancement de grade

D-2023-04-02 Création d'un emploi dans le cadre d'un avancement de grade

D-2023-04-03 Création d'emploi dans le cadre d'une promotion interne

D-2023-04-04 Examen et vote du Compte de Gestion 2022

D-2023-04-05 Vote du compte administratif 2022

D-2023-04-06 Affectation des résultats 2022

D-2023-04-07 Vote des taux d'imposition 2023

D-2023-04-08 Vote du Budget 2023

Le Maire,

Daniel ESTRADE



La secrétaire de séance,

Patricia MANOTTE

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Manotte", is written over the printed name of the secretary.